

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 5 JUILLET 2023 – Délibération n°070

L'an deux mil vingt trois et le cinq juillet à 20h , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	29	24

Date de la convocation	05/07/2023
Date d'affichage de la convocation	28/06/2023

**Secrétaire de séance** : Françoise CAPUS

**Présents** : - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - LAURAIN Damien – LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

**Absents** : ALMIRE Yvan - RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET)- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - FOS Mariana(pv à Régine ROZIERE) - JARROUSSE Caroline (pv à Clémence ANGLADE)

**Objet****DECISION MODIFICATIVE N°1****BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le maire propose de réajuster le budget assainissement :

- En intégrant en recette les 2 subventions de l'agence Adour Garonne obtenues après le vote du budget (schéma directeur EU et EP) pour un montant total de 179 400 €
- En inscrivant en dépense sur l'opération 302 « Station de St Amans de Varès » le montant des honoraires restant à payer pour un montant de 12 000 €
- Le besoin d'emprunt diminue de 167 400 € (reste donc 74 477.04 €).

Le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier le budget assainissement comme suit :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
<b>Section d'investissement – Dépenses</b>		
Opération 302	Article 2031	Station st Amans de Varès – frais d'études
		12 000.00 €
<b>Section d'investissement- Recettes</b>		
Chapitre 13	Article 13111	Subventions d'investissement- Agence de l'eau
		179 400.00 €
Chapitre 16	Article 1641	Emprunt en euros
		- 167 400.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

